



Hippodrome de Martinique

Maurice Bruère-Dawson

Dimanche 23 février 2025



Commissaires des Courses (Galop et Trot Attelé) : Nina SAINT-CYR, Cécile HOUDET, Luc LEDOUX, Henri YERRO
 Directeur de Réunion : Samuel DIGONAL

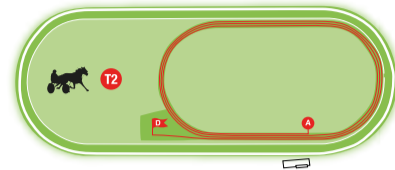
Code des Courses : Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

1^{ère} Course – Départ : 13 h. 00

PRIX DE LA REPRISE

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre

4.000. - Attelé. - 3.800 mètres.
 1.800, 1.000, 560, 320, 200, 80, 40.- alloués par la S.E.T.F.



Pour 6 à 15 ans inclus. - Recul de 25 m. aux chevaux ayant gagné une course aux Antilles depuis 12 mois, de 50 m. à ceux ayant gagné au moins deux courses aux Antilles depuis 12 mois.

Propriétaires	Couleurs	Chevaux	Gains	Jockeys	Origines ♦ Eleveurs	Entraîneurs	Performances
Ch. MOISE	1	1 BEAUTIFUL ATOUT	101 530	CH. MOISE	Roc Meslois et Saga d'Atout ♦ S.C.E.A. du BEAUMANOIR	1 CH. MOISE	(24) 4. 5. 3. 6. 7. (23) D.
Mme Ch. LEBRETON	2	2 CORNELIUS (E1)	118 350	Mme Ch. LEBRETON	Singalo et Oclock des Salines ♦ P.Y. VERVA	2 Mme Ch. LEBRETON	3. (24) D. 3. D. 3. 2.
Jean-Pierre LOURY	3	3 FLOU ARTISTIQUE (E2)	50 240	Jean-Pierre LOURY	Coktail Jet et Santa Rosa France ♦ J.L. BIGEON	3 LOURY	2. 4. (24) D. 1. 4. 4.
Mme Ch. LEBRETON	4	4 GET D'ERONVILLE (E1)	66 365	J.F. GATE	The Best Madrik et Austin d'Eronville ♦ S.C.E.A. d'ERONVILLE	4 Mme Ch. LEBRETON	5. 1. (24) D. 0. 8. D.
R. IRDOR	5	5 FORZAMOKO	108 340	Nicolas BISSON	Timoko et Tinka ♦ P. VAN KLAVEREN	5 R. IRDOR	4. 3. (24) 2. 2. 2. 3.
Jean-Pierre LOURY	6	6 DALSHIM DU NOYER (E2)	144 130	A. FAIVRE	Ready Cash et Pagoda ♦ Mme Josiane DUBIEF	6 LOURY	1. 2. (24) 1. 3. 1. 1.

8 Engts - 2 N.D.P.
 Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

2^e Course

PRIX DE L'AVENIR

Opérations : 12h30 - Départ : 13h35

6800 € - (3400, 1360, 1020, 680, 340)
 11900 € (5950, 2380, 1785, 1190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)



Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans. Poids : 55 kg.
 Surcharges accumulées et limitées à 7 kg : 1 kg par 3.500 pour les sommes reçues en victoires et places.
 Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les chevaux nés hors Caraïbes porteront 2 kg.

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 1400 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre

Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids	Valeur	Origines ♦ Eleveurs	Entraîneurs	Performances
1 M. RA. Nicolson	1 WALIBI CHOP ⊗	1 G. Bon	61	64	M b.f. 3 Gutaifan (IRE)/Waliya ♦ A. Chopard	1 M ^{me} A. Thibaut	14] 11 (24) 21
2 R. Irdor/R. Sainte Rose	2 SOMETHING BLUE	4 Y. Barille	60,5	65	Fal. 3 Goken/Business Lawyer (IRE) ♦ Gemini Stud	2 R. Sainte-Rose	14] 4 21 (24) 1
3 M. F. Cossou	3 SMOOKIE ♠	3 M ^{me} D. Santiago	58,5	60	F.b. 3 Mankib (GB)/Belong To Stars ♦ M ^{me} L.R. Ruster	3 M ^{me} L. Dupelin Lalung	14] 3 51 (24) 4
4 M ^{me} Y. Luce	4 DIVA BELLA	2 J. Moisan	58,5	57,5	F.b. 3 Shalaa (IRE)/Erhaiyah ♦ Al Shaqab Racing	4 M ^{me} Y. Luce	14] 2 2 (24) 5 3
5 M. M. Aliker	5 LADY MARMELADE ♠	5 M ^{me} L. Dupelin Lalung	53,5	52,5	Fal. 3 Marmelo (GB)/Addition ♦ M ^{me} M. Jomain	5 M ^{me} L. Dupelin Lalung	-

7 Engts - 1 Forf. - 1 N.D.P.
 Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

3^e Course

PRIX DES ANTILLES FRANÇAISES

Opérations : 13h40 - Départ : 14h10

6400 € - (3200, 1280, 960, 640, 320)
 11200 € (5600, 2240, 1680, 1120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)



Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 6.000, 8.000 ou 10.000. Poids : 3 ans, 56 kg.
 Les chevaux mis à réclamer pour 8.000 porteront 1,5 kg ; pour 10.000, 3 kg.
 En outre, tout gagnant depuis le 1^{er} Septembre de l'année dernière inclus, portera 1 kg.

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 1400 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Gagnant, Couplé Placé, Trio

Propriétaires	Chevaux	K€	Montes	Poids	Valeur	Origines ♦ Eleveurs	Entraîneurs	Performances
1 M. JC. Cazako	1 BEYOND THE STARS ♠	10	8 J. Plateaux	57,5	51	F.b. 3 Birchwood (IRE)/Biting (GB) ♦ M. Bridoux	1 JC. Cazako	14] 6 7 (24) 6
2 M. D. Singarin	2 DIVINE IDYLLE	10	3 C. Cadel	57,5	~	F.b.f. 3 Intello (GER)/Rebecamille ♦ Sarona Farm	2 S. Jousse	-
3 M. FM. Labonne	3 ZAYAKIB ⊗ ♠	8	1 M ^{me} L. Dupelin Lalung	57	55,5	Fal. 3 Mankib (GB)/Zaouia ♦ O. Nemorin	3 M ^{me} L. Dupelin Lalung	14] 7 (24) 3 3 1
4 M. F. Nannette	4 KISS ME CHOP ⊗ ♠	6	5 M ^{me} D. Santiago	57	55,5	H b.f. 3 Gutaifan (IRE)/L'Aventura ♦ M. Laye	4 M ^{me} L. Dupelin Lalung	14] 3 4 3 (24) 4
5 M. A. Jacoby-Koaly	5 KLASH KARAYIB ⊗	8	2 F. Torralba	56	50	F.b.f. 3 Toronado (IRE)/Culture Clash ♦ Haras d'Edern	5 A. Jacoby-Koaly	14] 7 6 5
6 M. W. Menialec	6 TI MITLAA ⊗ ♠	8	4 J. Moisan	56	56	F.b. 3 Mankib (GB)/Mitlaa ♦ L. Nemorin	6 M ^{me} L. Dupelin Lalung	14] 5 2 3 (24) 5
7 M. A. Nimif	7 LES MARQUISES ⊗ ♠	8	7 G. Bon	56	57,5	F.b.f. 3 Gutaifan (IRE)/La Fanette ♦ M ^{me} S. Brel	7 M ^{me} A. Thibaut	14] 5 3 4 (24) 3
8 M. L. Solvar	8 FALY CHOP	6	-6 M ^{me} S. Akari-Soudane	56	54,5	H b.m. 3 Gutaifan (IRE)/Favourably (GB) ♦ A. Chopard	8 M ^{me} A. Thibaut	7] (24) 7 8 5 4

8 Engts
 Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

4^e Course

HANDICAP DE L'ÉLEVAGE

Opérations : 14h15 - Départ : 14h45

6400 € - (3200, 1280, 960, 640, 320)
 9280 € (4640, 1856, 1392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en Caraïbes.
 Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 50 k.
 Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 1400 m env.

Référence : +12.

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre

Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids	Valeur	Origines ♦ Eleveurs	Entraîneurs	Performances
1 M. S. Lalung	1 BELTI BOUG ♠	4 M ^{me} D. Santiago	62	60,5	H b. 6 Eclair Du Fada/Chatava ♦ Suc. S. Bourgeois	1 M ^{me} L. Dupelin Lalung	28] 6 4 (24) 6 2
2 M. M. Aliker	2 MISS ILE ⊗	5 C. Cadel	61,5	49,5	F.b. 4 Eclair Du Fada/Barguela ♦ O. Nemorin	2 M. Aliker	14] 8 (24) 6 5 1
3 M. F. Borderieux	3 HYNDAH ♠	2 G. Bon	60,5	48,5	H b. 8 Asanga (USA)/Dahlia Deux ♦ R. Sainte-Rose	3 F. Borderieux	14] 3 4 4 (24) 3
4 M. Y. Penelope	4 RICHAUNERADOXE ⊗ ♠	1 F. Torralba	56,5	44,5	M b. 7 Broox (IRE)/Karenina ♦ G. Zie	4 Y. Penelope	14] 5 7 7 (24) 5
5 M ^{me} L. Dupelin Lalung	5 CAPITAINE DEUX ⊗ ♠	3 M ^{me} L. Dupelin Lalung	52,5	40,5	H al. 11 Sidpour (IRE)/Maxi Maxa ♦ G. Zie	5 M ^{me} L. Dupelin Lalung	7] (24) 6 5 5 5

6 Engts - 1 Forf.
 Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France - * Ordre du tirage au sort des places à la corde - Cheval portant : ⊗ des œillères, ♠ des œillères Australiennes, Δ un bonnet, ♢ un attache-langue - ★ Chevaux nés dans le second semestre - (R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs - (S) Société d'Entraînement - K€ : Prix de réclamation en milliers d'euros - ♥ Jument ayant été saillie - (A) Cheval assimilé Pur-Sang - (SF) Cheval Selle Français - (AA) Cheval Anglo-Arabe - (AR) Cheval Arabe - (AC) Cheval Anglo de Complément - (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang - (AK) Cheval Anglo de Croisement - (M) Modification du poids porté par le cheval - (D) Cheval autorisé à courir défermé des postérieurs - (C) Cheval inédit, mais ayant participé à une course école - Dépassement de poids : a, 1 livre ; b, 2 livres ; c, 3 livres ; d, 4 livres ; e, 5 livres ; f, 6 livres ; g, 7 livres ; h, 8 livres - Cheval en italique : Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap - ♠ Cheval non qualifié FEE - % : Pourcentage de TVA récupérable - (-) et N° de corde : *Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles* - Nom du jockey en caractère gras : jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - (1) Engagement supplémentaire 1 - (2) Engagement supplémentaire 2 - Valeur : appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur * : Chevaux absents depuis 5 mois et + - "": chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - Chiffre en gras dans les performances : nombre de jours depuis la dernière course. * La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

5^e Course

Opérations: 14h50 - Départ: 15h20

PRIX D'OUVERTURE

(Classe 4)

8 000 € - (4 000, 1 600, 1 200, 800, 400)

11 600 € (5 800, 2 320, 1 740, 1 160, 580) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. Poids: 56 kg.

Tout gagnant, depuis le 1^{er} février de l'année dernière inclus, portera 2 kg;

de plusieurs courses, 4 kg.

Parcours n° P3: Plat, Dist. 1 400 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 9 horses and their details for the 5th race.

12 Engts - 1 Eng. Suppl. - 1 Forf. - 2 N.D.P.

Arrivée: 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel: G P - PJ: G P - Trio

6^e Course

Opérations: 15h25 - Départ: 15h55

PRIX DE L'ASSOCIATION DES COURSES KARUKERA

(Classe 4) - Handicap de catégorie

6 800 € - (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340)

9 860 € (4 930, 1 972, 1 479, 986, 493) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1 600 m env.

Référence: +7.

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 10 horses and their details for the 6th race.

14 Engts - 1 Forf. - 3 N.D.P.

Arrivée: 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel: G P - PJ: G P - Trio

7^e Course

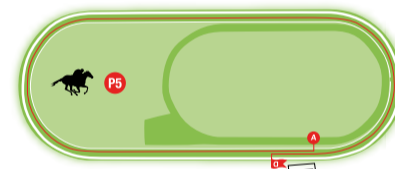
Opérations: 16h00 - Départ: 16h30

PRIX FRANCE GALOP

(Classe 4) - Handicap de catégorie

7 200 € - (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360)

10 440 € (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P5: Plat, Dist. 1 900 m env.

Référence: +0.

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 11 horses and their details for the 7th race.

14 Engts - 3 Forf.

Arrivée: 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel: G P - PJ: G P - Trio

Prochaine journée de courses hippiques (Plat /Trot) : Dimanche 9 mars 2025, à partir de 13 h00 Bagay la key bel pakoté l'hippodrome Mat'nik, Nou ka atann zot



Renseignement au 0596 51 76 49

Tout savoir sur l'Hippodrome de martinique (Calendrier, Programme, Résultats, rapport PMH, vidéo des courses ...) : www.hippodromedecarrere.fr

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com - État du terrain : www.france-galop.com, rubrique courses

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

- 1^{er} Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
2^e Les gains des paris sont payés aux différents guichets du Pari Mutuel de l'hippodrome.
3^e Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur les autres hippodromes.
4^e Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire.
5^e Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1 000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.